

Ref : CA2017/42

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 JUIN 2017

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES TARIFS 2017/2018

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 02 juin 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

➤ *Le quorum étant atteint,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **ADOpte les tarifs 2017/2018 (tel que précisés en document ci-joint à la présente délibération).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 02 juin 2017.

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	15
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 03/07/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 26/06/2017